



divorce et titre de séjour

Par **lina33**, le **01/02/2010** à **12:19**

Bonjour,

J'espère bien avoir une réponse à ma question vu que c'est très urgent pour moi.

Voilà je viens d'entammer la procédure de divorce, divorce par consentement mutuel. procédure qui ne prend pas bcp de temps.

le problème c'est que le mois de septembre 2010 ça va faire 3 ans qu'on est marié, càd le moment ou je dois déposer la demande de carte de résident (normalement) car ma carte actuelle expire le mois de septmebre 2010.

Mon ex me menace d'aller à la prefecture et leur dire qu'on est divorcé.

Je veux savoir si meme divorcée ,est ce que j'ai droit de renouveler mon titre de séjour, sachant que je suis actuellement à la recherche d'un travail.

S'il vous plait, répondez moi car j'ai besoin de savoir ce que je dois faire.

Merci d'avance.